

P

PREMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

L'INSERTION DANS L'EMPLOI DES JEUNES EUROPÉENS : *plus rapide au Nord qu'au Sud*

DANS les premières années qui suivent la sortie du système éducatif, l'insertion des jeunes européens dans l'emploi est progressive et fluctue beaucoup avec la conjoncture. Dans tous les pays européens, les jeunes s'insèrent plus en 2000 qu'en 1997. Mais la stabilité du classement des pays, selon leur vitesse d'insertion, traduit des différences structurelles entre eux. Les jeunes s'insèrent dans l'emploi moins rapidement en France qu'au Danemark, en Autriche, en Irlande, aux Pays-Bas ou en Suède, mais plus vite qu'en Italie ou en Grèce.

Hormis le Portugal, les pays où l'insertion est rapide sont aussi ceux où le taux de chômage global est faible. Des écarts importants entre niveaux de formation des jeunes et des anciens, de même que des arrivées relativement peu nombreuses de jeunes sur le marché du travail n'accélèrent pas l'insertion. Par contre, avoir exercé un emploi pendant ses études favorise une insertion rapide. Cependant, les pays à insertion lente sont parfois ceux où la qualité de l'insertion est la meilleure. Les professions et les secteurs d'activité où les jeunes sont les plus présents sont les mêmes dans les différents pays.

Dans les treize pays européens étudiés, l'insertion des jeunes dans l'emploi est progressive, et plus ou moins rapide, si l'on se réfère aux taux de chômage des sortants du système éducatif selon l'ancienneté de sortie (tableau 1). En 2000, période de haute conjoncture favorable à une intégration rapide des jeunes dans l'emploi [8], le taux de chômage des jeunes ayant achevé leurs études depuis moins d'un an est en général plus du double de celui de l'ensemble de la population. Le chômage « frictionnel », résultant du temps nécessaire à la recherche d'un emploi, en est certainement la première explication. Ensuite les taux de chômage diminuent rapidement, mais la situation de « sur-chômage » perdure fréquemment. Entre un et quatre ans après la sortie du système éducatif, c'est le cas dans tous les pays sauf le Danemark et l'Autriche, et de cinq à neuf ans après la fin des études, un « sur-chômage » persiste dans la majorité des pays pour lesquels on dispose de données significatives.

Quatre groupes de pays émergent. Les deux premiers regrou-

pent les pays où l'insertion est lente avec un « sur-chômage » des jeunes entre cinq et neuf ans après la fin des études. Dans le premier groupe, comprenant l'Italie et la Grèce, ce « sur-chômage » est très important. Dans le second groupe, comprenant la France, la Belgique, l'Espagne, le Portugal et probablement la Finlande et le Royaume-Uni (encadré 2), il est modéré. Le troisième groupe regroupe les pays où il n'y a pas de sur-chômage entre cinq et neuf ans après la fin des études, mais avant : l'Irlande, et probablement les Pays-Bas et la Suède. Enfin, le quatrième groupe comprend l'Autriche et le Danemark, pays où il n'y a même pas de sur-chômage pour les sortants récents (jeunes ayant terminé leurs études initiales depuis un à quatre ans).

Un impact important de la conjoncture sur l'insertion, mais des différences structurelles entre pays

Le lien entre la vitesse d'insertion des jeunes et le niveau de chômage global est très fort. À l'exception du Portugal, dans les pays où l'insertion est lente (grou-

pes 1 et 2), le taux de chômage de l'ensemble de la population active est plus élevé que celui des pays où l'insertion est rapide (groupes 3 et 4). En 1997, année de fin de creux conjoncturel et de chômage élevé, les jeunes s'inséraient moins vite qu'en 2000 dans tous les pays européens [4]. De 1997 à 2000, le recul du chômage a été plus rapide pour les jeunes peu après la fin de leurs études que pour les plus anciens. Cependant, le classement des pays selon leur vitesse d'insertion reste pratiquement inchangé entre les deux dates. La Grèce, l'Italie et le Portugal étaient déjà en 1997 les pays où l'insertion des jeunes se faisait le plus lentement, alors que les pays à insertion « rapide », en 2000, l'étaient déjà en 1997. Ainsi, les différences entre pays ne dépendent pas de la conjoncture mais sont structurelles : niveau général du chômage, système éducatif, organisation dominante des marchés du travail (importance respective de la formation initiale et de l'expérience), rotation de la main-d'œuvre, système de protection sociale.

Tableau 1
Un taux de chômage élevé après la fin des études dans de nombreux pays

En pourcentage

Taux de chômage	Jeunes sortis du système éducatif depuis...			Ensemble de la population active	Numéro de groupe selon la vitesse d'insertion
	Moins d'1 an	De 1 à 4 ans	De 5 à 9 ans		
Danemark	n.d.	4,3	2,8	4,5	4 - Très rapide
Autriche	12,0	2,7	2,6	3,1	4 - Très rapide
Pays-Bas	n.s.	(3,2)	n.d.	3,0	3 - Rapide
Irlande	(8,4)	4,7	4,0	4,3	3 - Rapide
Suède	11,3	6,5	n.d.	5,5	3 - Rapide
Finlande	15,4	15,8	n.d.	11,1	2 - Lent
France	26,5	15,4	10,5	10,1	2 - Lent
Espagne	33,9	20,1	15,5	14,0	2 - Lent
Belgique	21,7	10,0	7,1	6,6	2 - Lent
Royaume-Uni	11,8	8,8	n.d.	5,6	2 - Lent
Portugal	n.s.	6,6	5,8	3,9	2 - Lent
Grèce	44,1	29,2	17,1	11,1	1 - Très lent
Italie	n.d.	26,5	17,8	10,1	1 - Très lent

Note de lecture : n.d. signifie que les données ne sont pas disponibles, n.s. que le résultat n'est pas significatif et un chiffre entre parenthèses que le résultat est peu significatif (cf. encadré 2 pour les définitions des seuils de significativité).

Sources : Dares, Eurostat (module *ad hoc* complémentaire à l'enquête sur les forces de travail 2000).

En Europe, comme en France, les sortants récents sont plus diplômés que leurs aînés. Les niveaux d'éducation européens se rapprochent, progressant le plus au Portugal, en Italie et en Espagne. Dans ces pays, l'insertion des jeunes reste lente ; un écart important entre le niveau de formation des sortants récents et celui des plus anciens n'apparaît donc pas comme un facteur déterminant pour une insertion rapide des jeunes.

Pourtant, comme pour les autres actifs, le risque de chômage peu après la fin des études est d'autant plus faible que le niveau de formation est élevé (tableau 2). Dans tous les pays où l'insertion est lente, à l'exception du Portugal, les sortants récents faiblement diplômés au chômage sont très nombreux : trois actifs sur dix. C'est beaucoup plus que pour les faiblement diplômés plus anciens. Pour les diplômés, le chômage est aussi plus fréquent en début de vie active, mais l'écart avec les plus

Tableau 2
Les jeunes peu diplômés s'insèrent très lentement dans l'emploi

En pourcentage

Taux de chômage par diplôme *	Supérieur	Secondaire	Peu diplômés
Danemark.....	n.s.	6,0	n.s.
Autriche.....		1,8	9,5
Suède.....		5,5	n.s.
Finlande.....	7,2	18,5	37,8
France.....	8,1	16,1	33,9
Espagne.....	15,7	21,1	27,6
Belgique.....	4,6	11,1	29,4
Royaume-Uni.....	2,8	12,4	38,0
Portugal.....	(4,9)		(8,2)
Grèce.....	22,0	32,8	30,0
Italie.....	15,6	28,2	34,2

* - Données non disponibles pour l'Irlande et non significatives pour les Pays-Bas.

Champ : jeunes sortis du système éducatif depuis 1 à 4 ans.

Remarque : les diplômés du supérieur et du secondaire sont regroupés dans les pays où le taux de chômage des diplômés du supérieur ou celui des diplômés du secondaire n'est pas significatif.

Sources : Dares, Eurostat (module *ad hoc* complémentaire à l'enquête sur les forces de travail 2000).

anciens est beaucoup moins important que pour les peu diplômés.

Les jeunes qui ont travaillé six mois durant leurs études sont moins souvent au chômage

Un jeune qui sort du système éducatif n'est pas toujours un

débutant dans le monde professionnel : l'insertion sur le marché du travail ne démarre pas à la fin des études mais avant, quand un jeune occupe un emploi significatif durant ses études. Cependant, le classement selon la vitesse d'insertion des pays ne varie pas si l'on fait démarrer l'insertion à la date de l'événement le plus ancien entre le début d'emploi significatif

Tableau 3
Les pays où l'insertion est rapide sont ceux où l'on travaille le plus au cours des études initiales

En pourcentage

	Jeunes en formation initiale			Jeunes sortis depuis 1 à 4 ans					Total
	Élèves et étudiants qui travaillent	Système dual (apprentissage,...)	Ensemble	A trouvé un emploi de six mois			N'a pas trouvé d'emploi significatif		
				durant les études	après la fin des études en				
				moins de 3 mois	4 à 12 mois	plus d'1 an			
Danemark.....	42	16	58	14	9	12	8	56	100
Autriche.....	7	27	34	32	23	8	8	29	100
Pays-Bas.....	32	1	33	15	20	20	26	19	100
Irlande.....	8	1	9	(3)	29	11	19	38	100
Suède.....	26	6	32	17	28	24	18	14	100
Finlande.....	18	0	18	9	28	16	17	31	100
France.....	6	2	8	9	21	18	29	24	100
Espagne.....	7	0	7	n.s.	14	14	30	42	100
Belgique.....	2	1	3	2	40	21	19	18	100
Royaume-Uni.....	13	20	33	8	45	21	14	12	100
Portugal.....	10	0	10	7	25	25	32	10	100
Grèce.....	2	0	2	5	12	12	35	36	100
Italie.....	5	0	5	6	7	10	40	36	100

Champ : Jeunes en formation initiale pour les trois premières colonnes, jeunes sortis du système éducatif depuis 1 à 4 ans pour les autres.

Note : pour la France, la Grèce et l'Italie, la part des jeunes ayant travaillé dans le cadre d'un emploi de six mois en 2000 est supérieure à la part de ceux ayant travaillé entre 1992 et 1997 parce que de plus en plus d'étudiants occupent un emploi dans ces pays.

Sources : Enquêtes sur les forces de travail, Eurostat : 1992-1997, dans « Welters and Wolbers » pour les trois premières colonnes ; module *ad hoc* à l'enquête 2000 pour les autres.

et la fin des études initiales. En France, un sortant récent sur douze a trouvé un emploi d'au moins six mois avant la fin de ses études. Cela arrive deux à trois fois plus souvent dans quatre pays à insertion rapide : en Autriche, où l'apprentissage tient une grande place dans le système éducatif, en Suède, aux Pays-Bas et au Danemark (tableau 3). Au Royaume-Uni aussi, beaucoup de jeunes travaillent durant leurs études mais souvent sur un emploi de moins de six mois. Forts de cette expérience professionnelle courte, ils trouvent un emploi plus long rapidement après la fin de leurs études. A l'inverse, dans tous les pays où l'insertion est lente, sauf la Finlande et le Royaume-Uni, moins d'un jeune en formation initiale sur dix exerce un emploi, qu'il s'agisse de formations en alternance, d'emplois courts ou de « petits boulots ». Dans tous les pays, à diplôme et sexe égaux, le fait d'avoir occupé un emploi significatif durant les études diminue le risque d'être au chômage pour les sortants récents.

Les embauches sur contrat temporaire ne concernent pas plus les jeunes

L'importance des contrats temporaires (à durée déterminée, intérim...) varie beaucoup d'un pays à l'autre (tableau 4). En Espagne, plus de 8 contrats d'embauche sur 10 sont temporaires et, à l'opposé, l'on en dénombre moins de 15 % en Irlande. Dans la moitié des pays, les embauches sur contrat temporaire sont aussi fréquentes pour les sortants récents que pour les plus anciens. Dans quatre pays elles sont plus fréquentes (France, Belgique, Italie, Portugal), et dans trois pays elles le sont moins (Autriche, Grèce, Irlande).

Avec le développement des contrats temporaires ces dernières années et le fait que les jeunes

Tableau 4
Les sortants récents ne sont plus souvent embauchés sur des contrats temporaires qu'en Belgique, France, Italie et Portugal

En pourcentage

Part des contrats temporaires dans...	le stock d'emploi		les embauches	
	Ensemble salariés	Sortants récents	Ensemble salariés	Sortants récents
Danemark.....	10,2	12,8	26,4	26,3
Autriche	8,6	13,3	48,1	22,2
Pays-Bas	13,8	17,8	40,4	38,0
Irlande.....	4,7	5,3	14,6	9,6
Suède	14,7	27,8	49,0	49,1
Finlande	17,7	38,1	56,3	56,9
France	15,3	36,3	53,9	58,1
Espagne.....	32,1	64,1	84,2	83,9
Belgique.....	9,0	22,4	34,0	39,7
Royaume-Uni.....	6,7	10,9	19,0	20,0
Portugal.....	20,4	46,0	62,3	67,4
Grèce.....	13,1	26,6	46,3	39,2
Italie.....	10,3	30,5	42,3	46,8

Sources : Dares, Eurostat (module *ad hoc* complémentaire à l'enquête sur les forces de travail 2000).

sont beaucoup plus souvent en situation d'embauche que les plus anciens, la part des contrats temporaires dans le stock d'emploi est toujours plus élevée pour les sortants récents, et souvent de deux à trois fois plus.

Les embauches sur contrat temporaire sont en général plus fréquentes pour les peu diplômés, qu'ils soient sortants récents ou plus anciens, sauf au Royaume-Uni et au Portugal.

Les pays à insertion lente ne sont pas forcément ceux où la qualité de l'insertion est la plus mauvaise

Il est possible de mesurer la qualité de l'insertion dans l'emploi par la nature de l'emploi occupé. Les sortants récents les moins bien insérés sur le marché du travail sont ceux qui ne travaillent pas et n'ont jamais occupé un emploi significatif (défini comme un emploi d'au moins six mois, hors petits boulots). Les mieux insérés sont ceux qui travaillent et ont occupé un emploi d'au moins six mois, même si un

quart d'entre eux occupent un emploi temporaire. Entre ces deux situations extrêmes se trouvent les jeunes moyennement insérés : d'une part, ceux qui travaillent sans avoir jamais occupé un emploi significatif ; d'autre part, ceux qui avaient réussi à trouver un emploi d'au moins six mois mais se trouvent sans emploi parce qu'ils étudient de nouveau, se consacrent à leur famille ou sont retombés au chômage. En France, située au milieu du peloton européen, 70 % des sortants récents se sont insérés sur le marché du travail : ils ont occupé un emploi d'au moins six mois et travaillent toujours. C'est dans un pays à insertion lente, le Portugal, que les jeunes sont les mieux insérés. Dans les autres pays de l'Union, sauf au Danemark et en Espagne, une nette majorité des sortants s'est aussi insérée (tableau 5). L'Espagne est le pays qui propose le plus de contrats courts ; en revanche, le Danemark en propose peu et est un pays à insertion très rapide : dans ce pays, où la rotation de la main-d'œuvre est forte, et même très forte chez les jeunes, il y a peu de jeunes pas du tout insérés

Tableau 5
85% des jeunes portugais sont insérés sur le marché du travail un à quatre ans après la fin de leurs études

En pourcentage

Part des sortants récents qui...	sont insérés sur le marché du travail			travaillent mais n'ont jamais occupé un emploi d'au moins six mois			ont occupé un emploi d'au moins six mois mais ne travaillent plus			n'ont jamais occupé un emploi d'au moins six mois et ne travaillent pas		
	Ens.	Hom.	Fem.	Ens.	Hom.	Fem.	Ens.	Hom.	Fem.	Ens.	Hom.	Fem.
Danemark	39	37	41	46	53	40	5	(4)	5	10	7	13
Autriche	68	70	67	16	15	17	2	2	3	13	13	14
Pays-Bas	77	81	74	16	15	17	(3)	n.s.	(6)	(3)	n.s.	n.s.
Irlande.....	62	59	64	38	40	36	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Suède	77	81	74	6	6	6	9	7	11	8	6	9
Finlande.....	58	62	55	13	14	11	11	7	15	18	17	19
France	70	72	68	9	11	7	6	5	8	14	12	17
Espagne	53	57	49	22	22	22	5	5	6	20	16	24
Belgique.....	78	81	75	6	7	5	4	4	5	12	9	15
Royaume-Uni	76	81	71	4	4	4	12	9	15	8	6	10
Portugal	84	88	80	n.s.	n.s.	n.s.	6	n.s.	(8)	10	7	12
Grèce	61	66	56	3	4	3	4	3	4	32	27	36
Italie.....	59	64	54	4	5	3	4	4	5	32	27	38

Champ : jeunes sortis du système éducatif depuis 1 à 4 ans.

Sources : Dares, Eurostat (module *ad hoc* complémentaire à l'enquête sur les forces de travail 2000).

et l'insertion se fait d'abord à travers des emplois non durables.

Dans tous les pays, les études permettent de trouver un emploi d'au moins six mois : plus un sortant est diplômé, plus il en trouve un. Forts de leur diplôme, les plus diplômés ont quitté leur premier emploi durable plus souvent que les autres sauf au Danemark, aux Pays-Bas, au Portugal et en Suède où ce sont les diplômés du second cycle du secondaire. Les jeunes sortantes sont plus diplômées que leurs homologues masculins dans tous les pays étudiés, sauf au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Elles le sont particulièrement plus en Belgique, au Portugal, en Espagne, en Finlande et en Suède. Pourtant moins diplômés, les hommes occupent plus souvent un emploi d'au moins six mois que les femmes dans les pays européens sauf au Danemark et en Irlande. Au Danemark, les femmes travaillent presque autant que les hommes à tout âge. En Irlande, la croissance de l'emploi réduit les écarts. En France et dans presque tous les autres pays européens, les femmes quittent leur premier

emploi d'au moins six mois plus souvent que les hommes. Après cet emploi, elles travaillent quand même dans la majorité des cas, mais sont plus souvent au chômage ou en dehors du marché du travail que les hommes.

Moins d'emplois à temps partiel en début de carrière pour les jeunes filles

Le développement du travail à temps partiel des femmes est très divers d'un pays à l'autre : aux Pays-Bas sept femmes sur dix qui travaillent sont à temps partiel, contre moins d'une sur dix en Grèce (tableau 6). Pour la France, comme pour cinq autres pays, une femme sur trois qui travaille est à temps partiel. Outre la Grèce, le temps partiel est peu développé en Espagne, Finlande, Italie et Portugal. Sans charge familiale, les femmes travaillent moins souvent à temps partiel dans les premières années d'activité. La Finlande et la Grèce, pays où le temps partiel était faiblement développé il y a encore peu, font exception. Le travail à temps partiel est beaucoup

moins répandu chez les hommes, représentant le plus souvent moins de 10 % des emplois des sortants récents.

C'est en France que le temps partiel contraint est le plus important pour les sortants récents : 15 % des femmes qui travaillent sont à temps partiel mais souhaiteraient travailler davantage. Les jeunes femmes ayant terminé récemment leurs études travaillent rarement à temps partiel contraint au Portugal, pays où le chômage est faible, et en Irlande, Danemark, deux pays à insertion rapide. Outre la France, le travail à temps partiel contraint représente plus d'un emploi féminin sur dix en Finlande et en Belgique, ainsi qu'en Suède et aux Pays-Bas, deux pays à insertion rapide, mais où le travail à temps partiel est très répandu.

Les professions et secteurs qui accueillent plus les jeunes sont les mêmes dans les différents pays européens

Les professions où la proportion de jeunes ayant terminé leurs

études depuis un à quatre ans est élevée, comparativement aux plus anciens, sont les mêmes dans chaque pays, à de rares exceptions près. Les jeunes sont plus présents dans les professions où la croissance de l'emploi est la plus forte. Les entrées dans ces professions sont plus fréquentes, et les sortants récents sont alors aspirés : c'est le cas des professions intellectuelles, mais aussi des professions intermédiaires et des postes d'employés qualifiés non administratifs. A l'opposé, ils sont moins présents chez les agriculteurs et les artisans, les deux professions où l'évolution de l'emploi a été la moins favorable ces dernières années. Ils sont aussi peu nombreux parmi les cadres dirigeants du privé ou du public, postes auxquels l'on accède en général après plusieurs années d'expérience. Mais le poids des sortants récents dépend aussi de la part plus ou moins élevée qu'ils représentent dans les embauches. Elle est faible non seulement pour les cadres dirigeants, mais aussi pour les manœuvres et employés non qualifiés des services et de la vente, ce qui explique la faible proportion de sortants récents parmi les moins qualifiés, alors que les entrées y sont nombreuses.

Les exceptions au schéma général sont rares. La Finlande est le seul pays qui s'écarte dans plusieurs cas de la configuration commune. Dans ce pays, les sortants récents sont relativement moins présents dans les professions intermédiaires, mais plus chez les employés administratifs (comme pour l'Autriche et la Belgique) et les moins qualifiés. Les agricultures danoise et hollandaise sont les seules à compter une proportion de sortants récents un peu plus élevée que la moyenne. Dans ces deux pays, seulement 2 % des travailleurs sont agriculteurs, mais l'on compte beaucoup de jeunes dans les embauches. A

l'opposé, les pays à structure agricole familiale où les agriculteurs sont encore relativement nombreux – Portugal, Grèce et Irlande – sont aussi ceux où la part relative des sortants est la plus faible. Contrairement à tous les autres

pays, l'on compte beaucoup de jeunes parmi les artisans et leurs ouvriers en Autriche et en Irlande : dans ces deux pays les effectifs concernés ont progressé plus rapidement que l'emploi total entre 1997 et 2000.

Encadré 1

LA DÉMOGRAPHIE ET LES COMPORTEMENTS D'ACTIVITÉ

Si l'on croit à une logique de concurrence pour l'emploi entre les classes d'âge, les différences dans la démographie et les comportements d'activité entre les sortants récents du système éducatif et les plus anciens pourraient être un élément d'explication de l'intégration plus ou moins rapide des jeunes sur le marché du travail.

En France, comme en Europe, les 16-25 ans (âges où l'on achève sa formation initiale) représentent le plus souvent 17 à 19 % de la population en âge de travailler (16-65 ans). Dans trois pays, ils comptent pour nettement plus de 20 % : l'Irlande, pays à insertion rapide, le Portugal et l'Espagne, pays à insertion lente (tableau).

L'impact du taux d'inactivité des sortants récents du système éducatif (de 6 à 17 % selon les pays) sur la qualité de l'insertion des jeunes peut s'interpréter de manière opposée : s'ils sont plus nombreux à être inactifs, il sont moins nombreux en concurrence pour l'emploi ; mais ce retrait du marché du travail peut être la conséquence de difficultés d'insertion. Ainsi, en France, c'est parmi les jeunes femmes les moins diplômées, pour lesquelles le taux de chômage est très élevé, que l'inactivité est la plus grande.

Les différences entre les pays concernant les comportements d'activité des générations plus anciennes, résumées ici par les taux d'inactivité des femmes adultes et des travailleurs âgés, jouent sur les volumes en concurrence pour l'emploi entre les sortants récents et les plus anciens. Dans quatre pays, l'inactivité concerne près de quatre femmes adultes sur dix : trois pays du Sud, où l'insertion des jeunes est lente (Grèce, Italie, Espagne) et l'Irlande, où elle se fait rapidement. Dans ces trois pays du Sud, et aussi en Belgique et Autriche, les 51-64 ans sont souvent inactifs. A l'opposé, c'est au Danemark et en Suède, pays où l'insertion est rapide, qu'à la fois les femmes adultes et les travailleurs âgés sont les plus actifs. En France l'activité féminine est plutôt élevée, et celle des travailleurs âgés plutôt faible.

Le lien entre les taux d'inactivité et les groupes de pays classés selon la rapidité de l'insertion des jeunes semble plutôt inverse de celui que l'on attendrait en raisonnant en terme de concurrence pour l'emploi. Cela va dans le sens d'un lien fort entre état général du marché du travail et vitesse d'insertion. Les pays où l'insertion est rapide sont ceux où le taux de chômage global est faible et, dans ce cas, l'activité des seniors et des femmes y est souvent élevée.

Un taux d'activité des seniors et des femmes plutôt élevé dans les pays à insertion rapide

En pourcentage

	Part des 16-25 ans parmi les 16-65 ans	Taux d'inactivité des sortants récents	Taux d'inactivité des femmes de 31 à 50 ans	Taux d'inactivité de 51 à 64 ans
Danemark.....	18,0	10,7	13,7	35,9
Autriche	17,1	13,9	22,3	57,7
Pays-Bas	17,7	5,7	26,5	51,8
Irlande	26,4	6,2	37,6	48,6
Suède.....	18,3	13,4	13,7	27,9
Finlande	18,6	15,8	12,7	42,0
France	19,1	7,8	20,7	53,1
Espagne.....	22,7	6,6	38,1	54,8
Royaume-Uni.....	17,9	12,8	22,9	40,7
Portugal.....	23,4	9,5	21,8	42,1
Belgique.....	18,7	7,4	25,4	63,6
Grèce.....	19,9	11,0	37,5	54,6
Italie	17,9	17,2	39,9	62,9

Remarque : voir encadré 2 pour la définition des sortants récents.

Sources : Dares, Eurostat (module *ad hoc* complémentaire à l'enquête sur les forces de travail 2000).

Les similitudes sont aussi nombreuses concernant la place des sortants récents dans les différents secteurs. On compte une proportion importante de jeunes dans le commerce (sauf Belgique et Royaume Uni), les hôtels et restaurants (sauf Espagne et Irlande) et le secteur financier et immobilier. A l'opposé, ils sont systématiquement relativement moins nombreux dans l'agriculture ou la pêche et l'administration. C'est aussi le cas dans la construction, sauf en Autriche, en Irlande et au Portugal, et les transports et télécommunications, sauf au Danemark.

Claude MINNI,
François BRUNET
(Dares).

Tableau 6
Le travail à temps partiel

En pourcentage

	Part du temps partiel			Partiel contraint
	Femmes		Hommes	Femmes
	Ensemble	Sortants récents	Sortants récents	Sortants récents
Danemark.....	35,1	24,7	5,9	(3,2)
Autriche.....	32,2	17,7	4,0	5,5
Pays-Bas.....	70,1	37,9	13,6	10,1
Irlande.....	30,6	8,6	(2,4)	n.s.
Suède.....	35,1	28,5	8,9	12,2
Finlande.....	16,8	22,5	10,2	12,3
France.....	31,1	22,6	7,2	15,3
Espagne.....	17,2	14,3	4,0	9,2
Belgique.....	34,4	23,7	6,1	10,5
Royaume-Uni.....	44,4	16,2	5,8	5,6
Portugal.....	16,4	5,2	n.s.	n.s.
Grèce.....	7,9	9,1	5,5	6,5
Italie.....	16,6	16,3	6,9	n.d.

Sources : Dares, Eurostat (module *ad hoc* complémentaire à l'enquête sur les forces de travail 2000).

Encadré 2

SOURCES ET DÉFINITIONS

Le module *ad hoc* 2000

Eurostat a réalisé en 2000 un module *ad hoc* sur les jeunes, complément à l'enquête sur les forces de travail (EFT), auprès de quatorze pays de l'Union Européenne, l'Allemagne n'y ayant pas participé. Les résultats pour le Luxembourg portant sur des populations très peu nombreuses, ce sont les résultats de treize pays de l'Union qui sont présentés ici : Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suède et Royaume-Uni. Ce module permet d'approfondir les comparaisons concernant l'insertion des jeunes sur le marché du travail dans les premières années suivant la fin de leurs études. Ont été interrogées les personnes âgées de 15 à 35 ans, ayant terminé leurs études au cours des dix dernières années et déjà interrogées dans le cadre de l'EFT.

Les données du module, qui ont été recueillies le plus souvent par enquête, mais aussi à travers des registres de population (Danemark, Finlande, Suède) sont les suivantes : date de fin des études initiales (formation suivie depuis le niveau primaire sans interruption de plus d'un an, sauf pour des raisons particulières : maternité, longue maladie, service national), niveau et domaine d'études atteint alors, dates de début, de fin et profession pour le premier emploi significatif (emploi de plus de six mois hors petits boulots), existence d'une recherche d'emploi pendant plus d'un mois et durée de la plus longue recherche, origine sociale (variable facultative). Outre ces variables spécifiques, l'ensemble des variables habituelles des enquêtes sur les forces de travail est aussi disponible pour les personnes interrogées dans le cadre de ce module. L'activité, l'emploi et le chômage y sont appréhendés selon les normes du BIT. Les embauches sont définies comme les emplois en cours correspondant à une présence dans l'entreprise de moins d'un an.

Les données ne sont pas homogènes entre les divers pays : dans certains, les personnes ayant achevé leurs études depuis 6 à 10 ans n'ont pas été interrogées, dans d'autres, c'est le cas des jeunes sortis depuis moins de 1 an (tableau). C'est pourquoi cette étude a porté principalement sur les jeunes ayant achevé leur formation initiale depuis un à quatre ans, appelés sortants récents. Selon le nombre de personnes concernées, un résultat peut ou non être diffusé. Si ce nombre est compris entre les deux bornes figurant dans les deux dernières colonnes du tableau, le résultat peut être diffusé entre parenthèse pour indiquer son caractère peu précis.

Pour la Finlande et le Royaume-Uni, comme pour les Pays-Bas et la Suède, l'on ne dispose pas de données significatives entre cinq et moins de dix ans après la fin des études et le classement dans les groupes de vitesse d'insertion pour ces pays se fait en fonction de leur taux de chômage relatif entre un et quatre ans après la fin des études (classement entre lent, très lent, ou rapide, par comparaison aux pays des groupes concernés de l'écart entre le taux de chômage de 1 à 4 ans et celui de l'ensemble de la population active). Il est confirmé par l'étude menée à partir de l'enquête sur les forces de travail de 1997.

Étude précédente à partir des données 1997

Cette étude ([3], [4]) ne dispose pas directement de la date de fin des études : cette date a été estimée à l'aide de l'âge et du niveau de formation. L'étude a construit à partir de cette date des catégories de jeunes différentes des nôtres dont les « juniors 2 » (de 3 à 5 ans après la fin des études) sur qui a porté la comparaison avec nos données.

Nomenclatures

La nomenclature des niveaux d'éducation utilisée dans cette étude est celle établie par l'Unesco en 1997, la classification internationale type de l'éducation (CITE). Les niveaux de la CITE ont été agrégés en trois groupes : les diplômés du supérieur correspondant aux niveaux 5 et 6 de la CITE, les diplômés du deuxième cycle du secondaire correspondant aux niveaux 3 et 4 de la CITE (Baccalauréat, CAP, BEP et diplômes équivalents pour la France), et les niveaux inférieurs, correspondant aux niveaux 1 et 2 de la CITE (brevet, certificat d'études et non diplômés pour la France même s'il y a eu poursuite des études mais sans obtention d'un diplôme de niveau 3 ou 4).



Encadré 2 (suite et fin)

La nomenclature des professions utilisée est le premier niveau de la classification internationale type des professions (CITP) élaborée en 1988 par le Bureau international du travail et qui comporte dix postes :

- Hauts fonctionnaires, cadres dirigeants d'entreprise
- Professions intellectuelles et scientifiques
- Professions intermédiaires
- Employés administratifs
- Personnel des services et vendeurs qualifiés
- Agriculteurs et ouvriers agricoles
- Artisans et ouvriers artisanaux
- Conducteurs et ouvriers de l'assemblage
- Manœuvres et employés non qualifiés des services et de la vente.

Taux de non réponse et personnes interrogées, selon les pays

Pays	Taux de non réponse (1) (en %)	Particularités concernant la durée depuis la fin des études	Nombre de personnes en dessous duquel les résultats ne peuvent pas être diffusés	Nombre de personnes à partir duquel les résultats peuvent être diffusés
Danemark	3,2	Pas de durée inférieure à 22 mois Peu d'individus entre 9 et moins de 10 ans	2 500	4 500
Autriche	5,7	-	2 000	-
Pays-Bas	11	Pas de durée entre 5 et moins de 10 ans Peu d'individus entre 1 et moins de 2 ans	10 000	20 000
Irlande	0,0	Pas de durée entre 9 et moins de 10 ans Très peu d'individus entre 8 et moins de 9 ans	2 500	4 500
Suède	11,2	Pas de durée entre 6 et moins de 10 ans Peu d'individus entre 2 et moins de 3 ans	9 000	-
Finlande	9,4	Peu d'individus entre 5 et moins de 6 ans Très peu d'individus entre 6 et moins de 10 ans	2 500	4 500
France	4,1	Peu d'individus entre 0 et moins de 1 an	3 500	8 500
Espagne	3,4	Peu d'individus entre 9 et moins de 10 ans	2 500	5 000
Belgique	6,4	-	2 500	4 500
Royaume-Uni	42,0	Pas de durée entre 8 et moins de 10 ans Peu d'individus entre 5 et moins de 6 ans Très peu d'individus entre 6 et moins de 8 ans	10 000	-
Portugal	2,5	Peu d'individus entre 2 et moins de 3 ans	7 500	15 000
Grèce	0,6	Peu d'individus entre 0 et moins de 1 an	2 500	4 500
Italie	7,8	Pas de durée inférieure à 1 an Très peu d'individus entre 1 et moins de 2 ans	3 500	7 500

(1) - Pourcentage d'individus de 15 à 35 ans non répondant au module ad hoc.

Pour en savoir plus

- [1] BEDUWE C., PLANAS J. : « Hausse d'éducation et marché du travail », *Les cahiers du LIRHE*, n° 7, mai 2002, Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi.
- [2] BEDUWE C., GIRET J.-F. : « Analyse comparative des modes d'intégration des jeunes aux marchés du travail européens », *Note 281*, octobre 1998, Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi.
- [3] COUPPIE C., MANSUY M. : « La place des débutants sur les marchés du travail européens », *Bref-Cereq* n° 164, mai 2000, Centre d'études et de recherches sur les qualifications.
- [4] EUROSTAT : « Transition entre le système éducatif et la vie active », *CEDEFOP reference series*, 2001, Direction générale de l'éducation et de la culture, Cedefop et Eurostat.
- [5] EUROSTAT, « Enquête sur les forces de travail - résultats 2000 », Eurostat 2001.
- [6] EUROSTAT : « Évaluation and analyses of the LFS 2000 ad hoc module on school-to-work transitions : indicator report », *Eurostat working paper*, 3/2002/E21.
- [7] EUROSTAT : « Évaluation and analyses of the LFS 2000 ad hoc module on school-to-work transitions : report on data quality and cross-country comparability », *Eurostat working paper*, 3/2002/E22.
- [8] FONDEUR Y., MINNI C. : « Emploi des jeunes et conjoncture », *Premières synthèses*, n° 51.1, décembre 1999, Dares.
- [9] FREYSSON L. « Les niveaux d'éducation en Europe - quelques données clés », *Statistiques en bref, thème 3*, juillet 2001, Eurostat.
- [10] IRES, « Jeunes et marché du travail : une comparaison européenne », *Revue de l'IREs*, n° 31, 1999/3, Institut de recherches économiques et sociales.
- [11] MERCIER M.-A., LEE P. : « Le marché du travail en France et au Royaume-Uni », *INSEE Première*, n° 670, août 1999, Insee.
- [12] MINNI C., NAUZE-FICHET E. : « De mars 1997 à mars 2001, une participation accrue des jeunes à l'emploi », *Premières synthèses*, n° 04.2, janvier 2002, Dares.
- [13] MINNI C., POULET P. : « L'évolution récente des scolarités et de l'insertion professionnelle des jeunes (1998-2000) », *Premières synthèses*, n° 26.1, juillet 2001, Dares.
- [14] OCDE, « Insertion sociale et professionnelle à l'issue de la formation », in *Regards sur l'Éducation*, 2001, OCDE.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Responsable éditorial : Philippe Christmann. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.

Abonnements : *La Documentation Française*, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 110 €, CEE (TTC) 116 €, hors CEE (TTC) 118 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.